

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DECISION DU PRESIDENT

Objet :

**Demandes
subventions :**

**Dévoiemnt
réseaux AEP et de
la vidange du
réservoir - Allée des
Peupliers
Commune
LAURABUC**

de

Le Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois,

des

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 4°, L 2122-23 et L 5211-2,

et de

de

VU la délibération du Conseil Communautaire n° 2021-208 en date du 9 décembre 2021 portant délégations de pouvoir du conseil communautaire vers le Président de la Communauté de Communes,

Décision n° 23-137

CONSIDERANT qu'il convient d'effectuer des travaux de dévoiement des réseaux AEP et de vidange du réservoir, Allée des Peupliers de la commune de LAURABUC,

DECIDE

ARTICLE I : de déposer auprès l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, sise Immeuble Le Mondial, 219 rue le Titien, CS 59549, 34961 MONTPELLIER CEDEX 2, et du Département de l'Aude, sis allée Raymond Courrière, 11855 CARCASSONNE les demandes de subventions suivantes :

Ampliation faite le

Certifié exécutoire en
Préfecture le :

Et par la publication
le :

Et par notification de :

Intitulé de l'opération	Dévoiemnt des réseaux AEP et de la vidange du réservoir - Allée des Peupliers
Localisation	LAURABUC
Année de démarrage des travaux	2024
Montant de l'opération (HT)	109 333,40 €
Taux d'aide de l'agence de l'eau	50 %
Montant d'aide de l'agence de l'eau (HT)	54 666,70 €
Taux d'aide du CD11 (HT)	30 %
Montant de l'aide du CD11 (HT)	32 800,02 €
Autofinancement	21 866,68 €



ARTICLE II : la présente décision n° 23-137 sera inscrite au registre des arrêtés de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Communautaire.

ARTICLE III: Ampliation en sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de l'Aude,
- Monsieur le Percepteur

Castelnaudary, le 12 octobre 2023

Le Président,

Philippe GREFFIER